L'Étiquette Base

Groupe	28	M	Fongicide

Tattoo® C

FONGICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION

Pour la Supression du Mildiou dans les Pommes de Terre, les Tomates de grande culture et dans les Cucurbitacées

COMMERCIAL

SENSIBILISATEUR POTENTIAL DE LA PEAU
DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION: 24544 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:
Hcl de propamocarbe 375 g/L
chlorothalonil 375 g/L

Contient du 5-Chloro-2-Methyl-4-Isothiazolin-3-One à raison de 0,001 % et du 2-Methyl-4-Isothiazolin-3-One à raison de 0,0004 % à titre d'agents de conservation.

Avertissement, contient l'allergène soya

CONTENU NET: 10 LITRES

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant : 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Fongicide concentré en suspension TATTOO C

Table des matières: *Numéro:*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Le produit	1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Précautions, Vêtements et équipement protecteurs, et Restrictions de ré-entrée	2
	Premiers soins et Renseignements toxicologiques	3
	Dangers environnementaux	4
	Entreposage	5
	Élimination	6
MODE D'EMPLOI	Culture, Maladie, Dose d'emploi, Période d'application	7
	Recommandations sur la Gestion de la résistance	8
	Précautions d'application	9
	Directives de mélange	10
	Avis à l'utilisateur	11

Pour plus de renseignements, contactez:

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SECTION 1: LE PRODUIT

- Supprime le mildiou dans les pommes de terre, les tomates de grande culture et dans les cucurbitacées.
- Le fongicide concentré en suspension TATTOO C est un fongicide qui jumelle l'activité systémique limitée du chlorhydrate de propamocarbe à l'activité de contact du chlorothalonil afin de protéger la plante contre le mildiou de la pomme de terre, les tomates de grande culture et des cucurbitacées.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

SECTION 2: PRÉCAUTIONS, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS, ET RESTRICTIONS DE RÉ-ENTRÉE

PRÉCAUTIONS:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- **DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES**
- Corrosif.
- Cause des lésions aux yeux.
- Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau.
- **NE PAS** mettre dans les yeux ni sur les vêtements.
- Éviter le contact avec la peau.
- Éviter de respirer la bruine.
- Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.
- Se laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements.
- Si vous prévoyer utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvent être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : **www.croplife.ca.**

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PROTECTEURS:

- Durant TOUTE activité, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes.
- Durant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation, les travailleurs doivent AUSSI porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes protectrices ou un écran facial.

RESTRICTIONS DE RÉ-ENTRÉE :

NE PAS entrer dans le secteur traité pendant 48 heures suivant l'application du produit. Si nécessaire, on peut retourner dans les champs traités durant cette période de 48 heures pour de courtes tâches n'impliquant pas de travail manuel. Il faut toutefois attendre au moins 4 heures après l'application et porter une chemise à manches longues et un pantalon long.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

SECTION 3: PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PREMIERS SOINS:
EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
- Le personnel médical doit communiquer avec les service d'informations médicales de Bayer, en composant le numéro sans frais 1-800-334-7577.
- NOTE AU MÉDECIN: Le risque de lésions aux muqueuses peut contre-indiquer le recours au lavage d'estomac.

SECTION 4: DANGERS ENVIRONNEMENTAUX
- TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.
- **NE PAS** appliquer lorsqu'il y a risque de ruissellement. Le ruissellement des zones traitées peut s'avérer dangereux pour les organismes aquatiques des régions voisines.
- **NE PAS** appliquer directement dans l'eau, dans les régions où se trouvent des eaux de surface ou dans les régions intertidales sous le niveau de marée haute.
- **NE PAS** contaminer les eaux en éliminant l'eau de rinçage de l'équipement.
- **NE PAS** appliquer lorsque les vents soufflent à plus de 16 km/h.
- **NE PAS** appliquer ce produit avec quelque type de système d'irrigation que ce soit.
- Une zone tampon de 15 mètres doit être observée autour des masses d'eau afin de protéger les organismes aquatiques de la dérive provenant des endroits traités. Les zones tampons provinciales de plus de 15 mètres doivent être respectées.

SECTION 5: ENTREPOSAGE

- **NE PAS** contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine ou animale par entreposage ou élimination du produit.
- Tenir éloigné du feu ou d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.
- NE PEUT ÊTRE ENTREPOSÉ SOUS LE POINT DE CONGÉLATION.
- Si le produit reste entreposé pendant un an et plus, bien agiter avant l'emploi.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et nourriture de consommation humaine ou animale.
- **NE PAS** utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie, de contenants percés ou endommagés, appeler sans frais au 1-888-283-6847.

SECTION 6: ÉLIMINATION

Élimination des déchets:
S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après l'application, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, ET NON PAS SUR LA CULTURE, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, des fossés, des canaux d'irrigation et de la végétation désirable.

Élimination du contenant recyclable:
NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable:
NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

SECTION 7: CULTURE, MALADIE, DOSE D'EMPLOI, PÉRIODE D'APPLICATION

CULTURE	MALADIE	DOSE D'EMPLOI	RECOMMANDATIONS
POMME DE TERRE	MILDIOU (*Phytophthora infestans*)	Appliquer le fongicide concentré en suspension TATTOO C à raison de 2,7 L/ha.	Faire un maximum de 3 applications foliaires du fongicide concentré en suspension TATTOO C par saison dans le cadre d'un programme préventif pour supprimer le mildiou de la pomme de terre. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent la maladie, mais avant l'infection, et continuer à intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce que toute menace d'infection soit disparue. Lorsque l'intervalle de pulvérisation le plus long (10-14 jours) est retenu pour les applications de fongicide concentré en suspension TATTOO C, appliquer en alternance avec un fongicide provenant d'un groupe différent entre les applications du fongicide concentré en suspension TATTOO C. Utiliser l'intervalle de 7 jours lorsque le risque et les conditions d'infection sont élevés. Un traitement uniforme de toute la plante (en particulier des tiges inférieures) est essentiel pour obtenir une activité systémique optimale. **APPLICATION TERRESTRE** : Appliquer le fongicide concentré en suspension TATTOO C dans 200 à 300 litres d'eau par hectare. **APPLICATION AÉRIENNE** : Appliquer le fongicide concentré en suspension TATTOO C dans 45 litres d'eau par hectare. DAAR de 7 jours pour les pommes de terre. **Appliquer par voie terrestre ou aérienne.**

CULTURE	MALADIE	DOSE D'EMPLOI	RECOMMANDATIONS
TOMATE DE GRANDE CULTURE	MILDIOU (*Phytophthora infestans*)	Appliquer le fongicide concentré en suspension TATTOO C à raison de 2,7 L/ha avec de l'équipement de pulvérisation terrestre dans 200 à 300 litres d'eau par hectare, afin d'assurer la pulvérisation uniforme des feuilles de culture.	Faire un maximum de 3 applications foliaires du fongicide concentré en suspension TATTOO C par saison dans le cadre d'un programme préventif pour supprimer le mildiou de la pomme de terre. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent la maladie, mais avant l'infection, et continuer à intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce que toute menace d'infection soit disparue. Lorsque l'intervalle de pulvérisation le plus long (10-14 jours) est retenu pour les applications de fongicide concentré en suspension TATTOO C, appliquer en alternance avec un fongicide provenant d'un groupe différent entre les applications du fongicide concentré en suspension TATTOO C. Utiliser l'intervalle de 7 jours lorsque le risque et les conditions d'infection sont élevés. Un traitement uniforme de toute la plante (en particulier des tiges inférieures) est essentiel pour obtenir une activité systémique optimale. DAAR de 5 jours pour les tomates de grande culture. **Appliquer par voie terrestre seulement.**

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ (CI-DESSOUS):
Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Bayer CropScience et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer CropScience ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.
En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Bayer CropScience de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

CULTURE	**MALADIE**	**DOSE D'EMPLOI**	**RECOMMANDATIONS**
Groupe de Cultures 9: Cucurbitacées Melon à confire, Melon brodé, Melon d'eau, Courge d'été et d'hiver, Citrouille, Concombre, Chayotte (fruit), Pastèque de Chine, Concombre à mariner, Courge comestible, Momordique ssp.	Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)	1,8 – 2,7 L/ha	Appliquer le fongicide concentré en suspension TATTOO C comme un traitement foliaire dans le cadre d'un programme préventif. Appliquer dans un volume de pulvérisation de 300 à 600 litres d'eau par hectare. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent la maladie, mais avant le déclenchement de l'infection. Continuer à intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce que toute menace d'infection soit disparue. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une forte pression et quand les conditions favorisent un développement rapide de la maladie. Lorsque le fongicide concentré en suspension TATTOO C est utilisé à des intervalles supérieurs à 7 jours, appliquer en alternance un fongicide à contact entre les applications du fongicide concentré en suspension TATTOO C. Ne pas faire plus de 5 applications du fongicide concentré en suspension TATTOO C par saison de croissance. Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte. **Appliquer par voie terrestre seulement.**

SECTION 8: RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, veuillez noter que le Fongicide concentré en suspension TATTOO C® contient un fongicide du Groupe U et un fongicide du Groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide concentré en suspension TATTOO C® et à d'autres fongicides des Groupes U et M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide concentré en suspension TATTOO C® ou les autres fongicides en alternance avec ceux de groupes différents capables de supprimer les mêmes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrerdes pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autresformes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'actiondifférent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions surle terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1-800-334-7577 ou à www.bayercropscience.ca.

SECTION 9: PRÉCAUTIONS D'APPLICATION

- Le traitement avec n'importe quel produit qui contient du chlorothalonil doit être séparé d'un minimum de 7 jours.
- L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme aux instructions sur l'étiquette constitue une infraction à la loi fédérale. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui favorise le contact avec les employés ou d'autres personnes, directement ou par dérive de pulvérisation. Seuls les opérateurs protégés peuvent se trouver dans la zone traitée durant l'application.
- Pour éviter la dérive de pulvérisation, ne pas appliquer lorsque les vents soufflent à plus de 16 km/h.
- NE PAS laisser reposer le mélange de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain ni pendant de longues périodes de temps sans agitation.

- **Application par pulvérisateur agricole: NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe doit être à une hauteur maximale de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

- **Application aérienne : NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** épandre lorsque la vitesse du vent dépasse les 16 km/h à hauteur de vol au point d'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :
Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'épandage	**Culture**		**Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :**			
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		**Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :**	
			< 1 m	**> 1 m**	**< 1 m**	**> 1 m**
Pulvérisateur de grandes cultures	Pommes de terre, cucurbitacées, tomates de grande culture		2	1	2	1
Pulvérisateur aérien	Pommes de terre	avion	55	1	55	15
		hélicoptère	40	1	40	15

- Épandre le Fongicide TATTOO seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'épandage aérien :

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.
- Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Épandage aérien :

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Précautions relatives au produit – Épandage aérien :

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir ce produit. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-238-6847 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.

CULTURES DE ROTATION

- On peut semer les cultures mentionnées sur cette étiquette dans les champs traités immédiatement après la dernière application de fongicide concentré en suspension TATTOO C.
- Ne pas resemer les légumes-racines et feuilles moins de 30 jours après la dernière application de fongicide concentré en suspension TATTOO C.
- Ne pas resemer le blé d'hiver et tout autre cultures moins de 120 jours après la dernière application de fongicide concentré en suspension TATTOO C.

SECTION 10: DIRECTIVES DE MÉLANGE

- Verser la moitié de l'eau requise dans le réservoir de pulvérisation et commencer l'agitation.
- Verser la quantité requise de fongicide concentré en suspension TATTOO C dans l'eau et finir de remplir le réservoir jusqu'à l'obtention du volume total requis.
- Maintenir l'agitation pendant l'application.

SECTION 11: AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommage aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

CONDITIONS:
Le mode d'emploi de ce produit est considéré comme approprié et doit être suivi à la lettre. Toutefois, dans des conditions climatiques et des conditions du sol extrêmes ou selon un mode d'utilisation et d'autres facteurs qui échappent au contrôle de Bayer CropScience Inc., il est impossible pour Bayer CropScience Inc. d'éliminer tous les risques associés à l'utilisation de ce produit. Par conséquent, des dommages à la culture ou l'inefficacité du produit sont toujours possibles. Ces risques doivent être assumés par l'utilisateur ou l'acheteur.

Tattoo® est une marque déposée de Bayer.

Groupe	28	M	Fongicide

Tattoo® C

FONGICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION

Pour la Supression du Mildiou dans les Pommes de Terre, les Tomates de grande culture et dans les Cucurbitacées

COMMERCIAL

SENSIBILISATEUR POTENTIEL DE LA PEAU
DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION: 24544 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:
Hcl de propamocarbe 375 g/L
chlorothalonil 375 g/L

Contient du 5-Chloro-2-Methyl-4-Isothiazolin-3-One à raison de 0,001 % et du 2-Methyl-4-Isothiazolin-3-One à raison de 0,0004 % à titre d'agents de conservation.

Avertissement, contient l'allergène soya

CONTENU NET: 10 LITRES

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847
www.bayercropscience.ca

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant : 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

MODE D’EMPLOI : Se référer au livret fourni avec ce contenant.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Corrosif. Cause des lésions aux yeux. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. **NE PAS** mettre dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter le contact avec la peau. Éviter de respirer la bruine. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Se laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements. Si vous prévoyer utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvent être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : **www.croplife.ca.**

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PROTECTEURS: Durant TOUTE activité, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes. Durant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation, les travailleurs doivent AUSSI porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes protectrices ou un écran facial.

RESTRICTIONS DE RÉ-ENTRÉE : NE PAS entrer dans le secteur traité pendant 48 heures suivant l'application du produit. Si nécessaire, on peut retourner dans les champs traités durant cette période de 48 heures pour de courtes tâches n'impliquant pas de travail manuel. Il faut toutefois attendre au moins 4 heures après l'application et porter une chemise à manches longues et un pantalon long.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS:
EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Le personnel médical doit communiquer avec les service d'informations médicales de Bayer, en composant le numéro sans frais 1-800-334-7577. NOTE AU MÉDECIN: Le risque de lésions aux muqueuses peut contre-indiquer le recours au lavage d'estomac.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:
TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE :
Ne pas contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine ou animale par entreposage ou élimination du produit. Tenir éloigné du feu ou d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur. NE PEUT ÊTRE ENTREPOSÉ SOUS LE POINT DE CONGÉLATION. Si le produit reste entreposé pendant un an et plus, bien agiter avant l'emploi. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et nourriture de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Entreposer dans le contenant d'origine. En cas d'incendie, de contenants percés ou endommagés, appeler sans frais au 1-888-283-6847.

ÉLIMINATION:

Élimination du contenant recyclable:
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommage aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Tattoo® est une marque déposée de Bayer.